

## Langues régionales au bord du gouffre ?

Thierry Kranzer

Yoran Embanner, mars 2015

295 pages, 18 €

Président de l'Union alsacienne de New-York, Français fonctionnaire de l'ONU, défendant la langue française aux Etats-Unis et les langues régionales en France, Thierry Kranzer illustre et pratique la compatibilité d'identités multiples. L'auteur décline sur cette question des informations détaillées : aspects historique, ethnologique, linguistique, juridique, dépassant les poncifs habituels sur le sujet. Dans une première partie, l'auteur rappelle l'hésitation révolutionnaire initiale, partant de la tolérance au plurilinguisme en 1791, et arrivant, en 1793, à son interdiction après l'élimination des Girondins. Plus près de nous, le lecteur est saisi de vertige par le nombre de débats parlementaires sur le sujet : depuis 1951, environ quatre-vingts propositions débattues... Souvent se dégage en préambule une volonté de principe majoritaire pour tourner la page de l'éradication des langues régionales et reconnaître leur place dans la République. Mais au moment du vote final, la majorité requise finit par faire défaut.

Le contexte juridique international aide le lecteur à ne pas confondre l'universel avec les limites du « *particularisme étatique français* ». Qu'il s'agisse du droit européen, des textes de l'ONU et de l'Unesco voulant protéger les droits des groupes minoritaires, le scénario se répète. La signature de la France s'accompagne d'une réserve niant l'existence de minorités sur son sol, ou bien refuse d'engager la ratification du texte signé par ailleurs.

La généralisation de l'apprentissage précoce du français a permis de former des générations bilingues. Aujourd'hui et en un demi-siècle, la perte des langues régionales fait que le monolinguisme se généralise. Conséquences : le



développement de l'inaptitude aux langues, la perte d'emplois frontaliers, l'infériorisation des populations régionales, l'ignorance des identités culturelles locales...

Pour renverser cette évolution, deux types de propositions : une loi contre la discrimination des langues régionales, et un renforcement d'un enseignement bilingue précoce permettant de retrouver le seuil de 30% de locuteurs, garant théorique de la survie de ces langues.

« *La survie des langues régionale en 2014 relève du miracle.* » Le rejet par le Sénat en octobre 2015 de la proposition de loi déjà adoptée par le Parlement, pour une modification constitutionnelle permettant la ratification de la Charte européenne des langues régionales et minoritaires, ne rassurera pas l'auteur.

Gilbert Peyrot



## L'Insécurité culturelle

Laurent Bouvet

Fayard, janvier 2015

192 pages, 12 €

Slate.fr mettait en ligne, en mars 2015, un article de Jean-Laurent Cassely « *L'insécurité culturelle* », l'expression qui met la gauche intellectuelle en panique ». Si le terme de panique est excessif, cette notion fait polémique, particulièrement depuis la présidentielle de 2012. Nous avons ici déjà chroniqué des ouvrages critiques<sup>(1)</sup>. Il nous semblait évident de découvrir l'ouvrage de Laurent Bouvet, l'un des promoteurs de ce postulat. Partant du constat que « *la montée des populismes, en France comme ailleurs en Europe, est le témoignage politique le plus saillant de la crise profonde que traverse le pays et le continent* », il souligne que cette « *montée* » n'est pas réductible à une insécurité sociale et économique. Au regard de la poussée des droites radicales (Autriche, Pays-Bas,

Suisse...), l'idée est pertinente. L'auteur reconnaît que « *l'expression n'est facile ni à comprendre ni à accepter de prime abord* ». Et s'interroge. Une telle insécurité est-elle une réalité sociale ? Un sentiment ? N'alimente-t-elle pas les angoisses et le populisme ?

Pour l'universitaire en sciences politiques, l'insécurité culturelle est « *l'expression d'une inquiétude, d'une crainte, voire d'une peur vis-à-vis de ce que l'on vit, voit, perçoit et ressent, ici et maintenant "chez soi", des bouleversements de l'ordre du monde, des changements dans la société.* [...] On en trouve le témoignage direct dans des attitudes de repli identitaire et des expressions politiques comme celles que l'on adresse au Front national [et] aussi chez ceux qui sont mis en cause en raison de l'exclusion sociale et des discriminations de toutes sortes qu'ils peuvent subir ».

Avec cet essai, L. Bouvet s'intéresse, au-delà des représentations, au caractère politique de la notion, « *à la fois parce qu'elle est un objet de construction, de manipulation et d'instrumentalisation de la part du politique, et parce qu'elle a des conséquences sur le politique* ». Il veut alimenter le débat public « *en faisant valoir [...] la possibilité d'une politique dégagée de ses oripeaux identitaires* ».

L'auteur conclut en posant, « *à distance d'un "idéal républicain" jauni et vieilli* », les bases d'un « *républicanisme du "commun"* ». Est-il compatible avec le « *néorépublicanisme* », décrit dans *La Revue du crieur* (n° 2) ? Ce serait à approfondir. Et même si l'on ne partage pas ses pistes de réflexion (sur le droit de vote des étrangers, la question « *postcoloniale* »...), cet ouvrage peut être lu avec intérêt.

(1) *Les Pièges de l'identité culturelle* (H&L n° 166), *Les Années 30 reviennent et la gauche est dans le brouillard* (H&L n° 168).

A. D.